

1 – Sur le culte

Ceux qui rendent culte une fois purifiés. – Hébreux 10:2

La grâce dans laquelle se trouvent les croyants, consiste en ce qu'ils sont fils de Dieu, et sacrificateurs à Dieu. Les vrais adorateurs, comme notre Seigneur nous l'enseigne dans le quatrième chapitre de Saint Jean, sont ceux qui, dans l'esprit d'adoption, adorent le Père. Mais, outre cette relation de fils, il en est une autre dans laquelle nous nous trouvons envers Dieu – une relation d'office, en tant que nous sommes constitués les adorateurs de Dieu, que nous prenons la place qu'Israël occupait une fois, comme le seul peuple de toute la terre qui rendit culte.culte.culte.culte. À moins d'être enfants de Dieu, nous ne pouvons pas, il est vrai, être sacrificateurs à Dieu. Être fils de Dieu est notre particulière dignité, parce que, par là, nous sommes mis en relation avec Dieu dans le sens le plus élevé ; mais cela n'empêche pas que nous ayons une position officielle devant lui, et c'est ce que nous nous proposons de considérer maintenant. La position commune de tous les saints est d'être ceux qui rendent leur culte, ayant été une fois purifiés devant Dieu.

Le privilège spécial d'Israël était la *proximité de Dieu*. « Vous avez vu ce que j'ai fait aux Égyptiens, comment je vous ai portés sur des ailes d'aigle, et vous ai amenés à moi ! » Exode 19:4. Cela plaçait Israël, comparativement à toutes les nations qui l'entouraient, dans une position de sacrificateurs devant Dieu. De là vient qu'il est écrit : « Et étant venu, il a annoncé la bonne nouvelle de la paix, à vous qui étiez loin (les Gentils), et à ceux qui étaient près (les Juifs) », (Éph. 2:17). Mais lors du déclin d'Israël – quand ils étaient devenus comme les nations d'alentour, soit dans leur gouvernement soit dans leur culte, au lieu de demeurer dans leur séparation originelle – l'Éternel leur dit : « Mon peuple est détruit, à cause qu'il est sans science : parce que tu as rejeté la science, je te rejetterai, afin que tu ne m'exerces plus la sacrificature : puisque tu as oublié la loi de ton Dieu, moi aussi j'oublierai tes enfants » (Os. 4:6).

La grâce de Dieu avait amené les Israélites à lui, les ayant conduits pendant tout le chemin, depuis l'Égypte jusqu'au Sinaï. Mais au Sinaï, ils entreprirent de subsister sur la base de leur propre obéissance, et, à cette condition, ils devaient être pour Dieu « un *royaume de sacrificateurs et une nation sainte* » (Ex. 19:5-6). Cependant ils faillirent directement dans leur obéissance, et quoique, relativement comme nation, ils fussent encore près de Dieu, néanmoins, immédiatement après leur chute sous la loi, un certain nombre d'entre eux furent pris du milieu du peuple pour être placés dans une proximité particulière de Dieu, et par conséquent le reste du peuple fut rejeté à distance. Voici le commandement de l'Éternel à Moïse : « Et toi fais approcher de toi Aaron ton frère, et ses fils avec lui, *d'entre les enfants d'Israël*, pour m'exercer la sacrificature, savoir Aaron, Nadab, Abihu, Éléazar et Ithamar, fils d'Aaron » (Ex. 28:1). Ils devaient *approcher de l'autel* « pour faire le service dans le lieu saint » (v.43). Un seul d'entre eux avait le privilège de s'approcher davantage encore de Dieu ; c'était le souverain sacrificateur, qui seul pouvait passer au-delà du voile. Mais après le péché de Nadab et d'Abihu, Dieu mit des restrictions à la jouissance de ce privilège spécial du souverain sacrificateur. – Or l'Éternel parla à Moïse après la mort des deux enfants d'Aaron, lorsque s'étant approchés de la présence de l'Éternel, ils moururent. L'Éternel donc dit à Moïse : « Parle à Aaron ton frère, et lui dis qu'il n'entre point *en tout temps* dans le sanctuaire au dedans du voile, devant le propitiatoire qui est sur l'arche » (Lév. 16:1-2).

À Israël appartenait, sans doute, « le culte » de Dieu (Rom. 9:4) ; mais il n'avait qu'un culte de proximité relative de Dieu. Le souverain sacrificateur était le plus près ; les sacrificateurs venaient ensuite, ils adoraient dans l'intérieur ; après eux étaient les Lévites, qui assistaient les sacrificateurs, et avaient la charge du tabernacle ; enfin le peuple, c'est-à-dire des adorateurs extérieurs, comme il est écrit : « toute la multitude du peuple était *dehors*, en prières, à l'heure du parfum » (Luc 1:10). Mais même là, même dans ce parvis extérieur, aucun Gentil ne pouvait pénétrer (Act. 21:28-29).

Des sacrifices et une sacrificature sont des éléments essentiels au culte, et sans lesquels il ne peut y avoir aucun culte. C'est ce qui fut clairement et pleinement enseigné à Israël sous la loi.

Mais ici se présente le grand contraste entre le culte d'alors et celui de maintenant. Aussi bien que les anciens Israélites, nous avons besoin d'un sacrifice et d'une sacrificature pour pouvoir rendre culte ; mais, quoique adorant ainsi d'après le même principe qu'eux notre culte est d'un ordre entièrement différent. Je dis qu'il est différent dans son ordre, aussi bien qu'il est essentiellement différent dans la dignité soit du sacrifice soit du sacrificateur.

À l'égard de cet important contraste entre le culte d'Israël sous la loi et celui de l'Église actuellement, nous ne sommes pas laissés à des conjectures ou des inductions. Heureusement pour nous, le dixième chapitre de l'Épître aux Hébreux nous donne le commentaire du Saint Esprit sur la remarquable solennité du grand jour des Expiations ; commentaire qui a expressément pour but de faire voir que la position du véritable adorateur d'aujourd'hui est précisément l'inverse de celle des Israélites sous la loi. Méditons un peu là-dessus.

D'abord, les sacrifices offerts sous la loi ne pouvaient jamais placer ceux qui s'approchaient dans la position d'adorateurs *permanents* (c'est là évidemment ce que signifie le mot « consommer » dans le premier verset), et cela non pas seulement à cause de leur inefficacité intrinsèque, mais aussi à cause de leur répétition : car s'ils

eussent pu le faire, il n'y aurait plus eu besoin de les offrir chaque année, « parce que ceux qui rendent leur culte, étant une fois purifiés, n'ont plus aucune conscience de péchés. » Maintenant remarquez que être consommé comme adorateur, c'est n'avoir plus aucune conscience de péchés. C'est là (conformément au point de vue sous lequel nous considérons maintenant le culte) être un vrai adorateur. Assurément cela élève extrêmement le culte. Ainsi, en effet, il n'est en aucune manière le moyen de notre justification, mais ce pour quoi nous sommes déjà justifiés. Et de quelle façon bénie l'apôtre oppose ici les *nombreux* sacrifices des adorateurs anciens, sacrifices qui ne pouvaient jamais ôter les péchés, avec la « *seule offrande* » par laquelle Christ « *a consommé à perpétuité* ceux qui sont sanctifiés » (v.14). Israël était sanctifié pour un moment dans le jour des Expiations ; mais même alors il ne l'était pas « quant à la conscience », que le sang de leurs sacrifices ne pouvait pas atteindre (Héb. 9:9). Aussi leur culte doit avoir toujours été offert dans l'esprit d'esclavage qui produit la crainte (Rom. 8:15). Il ne pouvait point y avoir là cette pleine liberté, que nous avons par le sang de Jésus (Héb. 10:19). La répétition incessante des sacrifices avait pour effet de rappeler incessamment le souvenir du péché. Mais Christ, après avoir offert pour les péchés un seul sacrifice, s'est assis à perpétuité à la droite de Dieu – non pas comme s'il devait plus tard offrir un nouveau sacrifice, mais attendant que ses ennemis soient mis pour marchepied de ses pieds. À quoi nous pouvons ajouter le témoignage béni du Saint Esprit, relatif à la promesse spéciale de la nouvelle alliance : – « *Je ne me souviendrai plus* de leurs péchés ni de leurs iniquités. » C'est pourquoi il n'est plus besoin de sacrifice pour le péché.

Le seul sacrifice, accompli et accepté, de Christ est donc d'une permanente efficace. Quiconque croit y trouve la rémission de ses péchés : et celui qui croit n'a plus à attendre quelque autre sacrifice pour le péché (v.17) ; car s'il en était ainsi, cela ramènerait le péché à la mémoire et sur la conscience. Et c'est toujours ce qui arrive quand l'âme ne se repose pas simplement sur le sacrifice de Christ accompli une fois pour toutes. La foi voit que la mort et la résurrection du Seigneur Jésus Christ ont eu lieu « pour abolir l'infidélité, consumer le péché, faire propitiation pour l'iniquité, pour amener la justice des siècles... et pour oindre le Saint des saints (Dan. 9:25). Il fut révélé au prophète Daniel que cela était nécessaire pour faire de son peuple ce « royaume de sacrificateurs et cette nation sainte », qu'ils avaient en vain cherché à réaliser par leur propre obéissance. Aussi, dès l'instant qu'un Juif croyait à l'efficacité du « précieux sang de Christ », il était en état de pouvoir affirmer que c'était en effet là son privilège, selon ce qui est écrit : « Vous êtes la race élue, la sacrificature royale, la nation sainte, le peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de Celui qui *vous a appelés* des ténèbres à sa merveilleuse lumière » (1 Pierre 2). Ainsi la portion la plus relevée du culte, savoir la louange et l'adoration, peut maintenant devenir notre privilège : « Mon Dieu, ô Roi ! je t'exalterai, et je bénirai ton Nom pour toujours, et à perpétuité. Je te bénirai chaque jour, et je louerai ton Nom pour toujours et à perpétuité » (Ps. 145). Tandis que la louange de Dieu est *dans le silence* en Sion, la bouche du pécheur, racheté à Dieu par le précieux sang de l'Agneau, est ouverte pour proclamer les louanges du Seigneur. Dieu lui-même a créé le fruit des lèvres, en disant : Paix, paix à celui qui est loin et à celui qui est près (És. 57:19).

Mais pour revenir à notre chapitre, la liberté de conscience est de l'essence même du vrai culte. Non pas ce que les hommes appellent liberté de conscience, mais la faculté de nous approcher de Dieu sans aucun sentiment de péché sur la conscience. Remarquez bien que ce n'est pas là prétendre que l'on est innocent ; ce n'est pas davantage faire profession que l'on ne sent point de péché ; car si « je n'ai rien sur ma conscience, je ne suis pas pour cela justifié » : – mais c'est la conscience la plus entière et la reconnaissance du péché, avec la profession (retenons-la bien fermement) qu'il a été ôté pour toujours.

Tous les dons et les sacrifices offerts par un adorateur sous la loi, ne pouvaient pas, quant à la conscience, consommer (ou rendre parfait) celui qui rendait son culte » (Héb. 9:9). Il pouvait s'être approché de Dieu d'une manière exactement conforme au rituel prescrit, mais il devait l'avoir fait avec une conscience chargée. Aucune conscience ne peut être à l'aise devant Dieu, quand quelque chose dépend de ce que l'individu lui-même fait ou doit faire ; je dirais même encore, si cela doit dépendre maintenant de ce que Christ doit faire, au lieu de reposer sur ce qu'il a déjà fait. L'adorateur doit être une fois et pour toujours purifié, ou il faut qu'il ait conscience de péché. Mais que, par la foi, il suive seulement Christ à travers le plus grand et plus parfait tabernacle, qui n'est pas construit par des mains, c'est-à-dire qui n'est pas de cette création, par lequel Christ est entré dans le sanctuaire : qu'il voie seulement que ce n'est pas « au moyen du sang des boucs et des veaux, mais au moyen de *son propre* sang, que Christ est entré *une seule fois* dans le sanctuaire, ayant obtenu une rédemption éternelle ; » alors où peut être la conscience de péché ? Christ n'a pas à entrer de nouveau, il n'a plus de sacrifice pour le péché à offrir – plus d'autre sang à porter dans le sanctuaire, car où pourrait-il s'en trouver un d'un pareil prix ? Tout est fait une fois, et une fois pour toutes : – en conséquence, celui qui rend culte, étant une fois purifié et purifié par ce sang (Héb. 9:14), n'a plus aucune conscience de péché. Il peut servir le Dieu vivant. Rien ne dépend plus de ce que l'adorateur doit faire ; tout se rattache au sacrifice accompli, au sang précieux et à la sacrificature permanente du Seigneur Jésus Christ.

Mais encore. Quand Dieu avait affaire avec les Israélites, avant qu'il leur parlât pour les faire entrer sous l'alliance, il donna ce commandement à Moïse : « Va-t'en vers le peuple, et *sanctifie-les* aujourd'hui et demain, et qu'ils lavent leurs vêtements. » – « Et Moïse descendit de la montagne vers le peuple, et *sanctifia* le peuple. » – Et Moïse fit sortir le peuple du camp pour *aller au-devant de Dieu* (Ex. 19. Le peuple doit être *sanctifié* pour aller au-devant de Dieu, et sanctifié selon Sa volonté ; aussi Dieu dit, quand les fils d'Aaron s'étaient approchés pour offrir devant Lui du feu étranger : « Je serai sanctifié en ceux qui s'approchent de moi » (Lév. 10). Après ce ter-

rible exemple, qui oserait s'approcher de Dieu sans être sanctifié de la manière voulue de Dieu, eu sorte que Dieu puisse être sanctifié en lui ?

Or que nous est-il enseigné relativement à la sanctification du véritable adorateur actuellement ? Quoi – sur ce que Dieu demande actuellement pour que celui qui rend culte, une fois purifié, puisse approcher de Lui ? « Il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés ; c'est pourquoi, en entrant dans le monde, il dit : Tu n'as point voulu de sacrifice ni d'offrande, mais tu m'as arrangé un corps. Tu n'as point pris plaisir aux holocaustes, ni à l'oblation pour le péché ; alors j'ai dit : Voici, je viens ; est-il écrit à mon sujet en tête du livre, je viens pour *faire, ô Dieu, ta volonté !*... C'est par *cette volonté* que nous *sommes sanctifiés*, au moyen de l'offrande du corps de Jésus Christ, faite une seule fois. » Ainsi, c'est par l'ordonnance même de Dieu que nous sommes sanctifiés. La propre volonté de Dieu à cet égard a été faite ; et c'est pourquoi nous pouvons nous approcher de Lui comme des adorateurs une fois purifiés et sanctifiés, mis en lieu et place de *la nation sainte*. Ceux-là seuls qui, par la foi, se confient dans le sacrifice du corps de Jésus Christ, une fois offert et accepté, et qui ne doit jamais être renouvelé, sont constitués le peuple qui rend culte à Dieu. Cette place immuable et bénie leur est donnée par la volonté expresse de Dieu.

De plus, si nous considérons le sacrificateur, combien Aaron n'était-il pas occupé ! Il avait non seulement à offrir les sacrifices annuels dans le grand jour des Expiations, mais il avait encore beaucoup à faire, et même chaque jour, afin que ceux qui étaient constitués adorateurs pussent rendre leur culte. Il avait le sacrifice du soir et du matin, et en outre tous les sacrifices occasionnels. Il pouvait en tout temps être appelé à présenter une offrande pour le délit, en sorte qu'il ne pouvait jamais s'asseoir comme quelqu'un qui aurait fini son œuvre et qui la contemplerait avec satisfaction.

Quel contraste béni nous avons ici : « Tandis que tout sacrificateur *se tient debout* chaque jour en officiant et en offrant plusieurs fois *les mêmes sacrifices*, qui ne peuvent *jamais* ôter les péchés ; Celui-ci, après avoir offert pour les péchés un seul sacrifice, *s'est assis* à perpétuité à la droite de Dieu ! » Telle est la position de celui qui, ayant achevé son œuvre, peut la contempler avec satisfaction et la présenter continuellement devant Dieu. Il n'est pas comme Aaron, s'attendant toujours à être appelé à offrir de nouveaux sacrifices ; mais cela ayant été fait une fois pour toutes, « il attend désormais que ses ennemis soient mis pour marchepied de ses pieds ; » – car, par une seule offrande, il a consommé à perpétuité ceux qui sont sanctifiés.

Enfin, la nouvelle alliance, non seulement a les promesses de tous les grands privilèges de l'ancienne, mais encore elle en assure l'acquisition qu'elle fait dépendre de la grâce de Dieu, après qu'il a été prouvé qu'ils ne pouvaient être obtenus par obéissance du peuple. « Si vous *obéissez exactement à ma voix*, et si vous *gardez mon alliance*, vous serez aussi *d'entre tous les peuples mon plus précieux joyau* ; quoique toute la terre m'appartienne ; et vous me serez un *royaume de sacrificateurs et une nation sainte*. » Telle était la teneur de l'ancienne alliance ; ses promesses étaient conditionnelles et dépendantes de l'obéissance du peuple. Mais « la meilleure alliance constituée sur de meilleures promesses », s'exprime ainsi : « Voici l'alliance que *je traiterai avec eux* après ces jours-là, dit le Seigneur : *en mettant* mes lois dans leur cœur, *je les écrirai* aussi dans leurs entendements. » Ici tout est fait par Dieu lui-même ; c'est pourquoi les promesses suivent nécessairement : les croyants deviennent un royaume de sacrificateurs et une nation sainte. Et aux promesses ci-dessus est ajoutée celle-ci : « Je ne me souviendrai plus de leurs péchés et de leurs iniquités. » Ainsi donc nous avons le témoignage du Saint Esprit à l'appui de cette vérité, que, par une seule offrande, Jésus a consommé à perpétuité ceux qui sont sanctifiés, parce que où il y a rémission des péchés, il n'y a plus d'offrande au sujet du péché.

Et quels admirables effets découlent pour nous de la reconnaissance du sacrifice unique et parfait de Christ ; la dignité de la personne du Sauveur donnant à ce sacrifice son immense valeur. Notre position bénie est celle d'une maison spirituelle, d'une sacrification royale, d'une nation sainte, d'un peuple acquis, qui a le privilège, à l'exclusion de tous autres, d'être le peuple rendant culte à Dieu sur la terre. La place où nous a mis Dieu par sa propre volonté, Christ par son œuvre et le Saint Esprit par son témoignage distinct, est celle *d'adorateurs une fois et pour toujours purifiés* : sans aucune conscience de péchés ! capables de nous approcher du vrai Dieu qui peut sonder nos cœurs, sans que nous ayons la moindre crainte que quelque coulpe soit encore trouvée en nous ou qu'il y ait quelque imputation de péché qui n'ait pas été entièrement expiée. « Oh ! que bienheureux est celui de qui la transgression est pardonnée, et dont le péché est couvert ! Oh ! que bienheureux est l'homme à qui l'Éternel n'impute point son iniquité, et dans l'esprit duquel il n'y a point de fraude ! »

Un Israélite, s'approchant de Dieu selon la loi, pouvait-il être sans fraude devant Lui ? Je ne décide pas ; mais si nous avons le moindre soupçon, que Dieu voyait en lui un péché plus profond que celui que son offrande pouvait expier, ou qu'il pouvait avoir négligé quelque ordonnance prescrite, cela ferait de lui tout ce qu'on voudrait excepté un homme sans fraude. Assurément, celui qui venait à Dieu par la foi, non pas dans le lieu fixé pour cela, mais sous un figuier, pouvait être trouvé, dans une sainte confiance avec Dieu – un véritable Israélite en qui il n'y avait point de fraude. Tel était Nathanaël, qui, sous l'enseignement divin, reconnut immédiatement Jésus comme Fils de Dieu et Roi d'Israël. Sans doute il est un type des Israélites qui, sous la nouvelle alliance, devaient bientôt prendre la place la plus rapprochée de Dieu, comme un royaume de Sacrificateurs et une nation sainte, par leur reconnaissance de Jésus comme le Fils – le Sacrifice et le Sacrificateur.

Celui qui rend culte, étant une fois purifié, est un adorateur sans fraude. Que cela soit bien reconnu, c'est notre portion *actuellement*, comme ce sera notre portion dans la gloire. – Amen.

Pleine liberté pour entrer dans le sanctuaire – Hébreux 10:19

Dans un précédent article sur le Culte, nous avons montré que tous ceux qui croient en Jésus sont, par la volonté de Dieu, et au moyen de l'offrande du corps de Jésus, faite une fois pour toutes, constitués des adorateurs perpétuels. Nous devons maintenant rechercher quelle est la sphère de leur culte.

En Israël, sous la loi – le souverain sacrificateur étant plus rapproché de Dieu que les sacrificateurs ; ceux-ci étant plus rapprochés que les Lévites, et les Lévites plus que le peuple – la sphère du culte était le tabernacle sur la terre. Mais actuellement, toute cette proximité relative de Dieu a pris fin, et de plus les adorateurs, une fois purifiés, sont introduits dans « le sanctuaire et le vrai tabernacle, que le Seigneur a dressé et non pas un homme », parce que c'est là que Jésus officie maintenant : « Nous avons un tel souverain sacrificateur, qui s'est assis à la droite du trône de la Majesté dans les Cieux, officier du sanctuaire et du vrai tabernacle, que le Seigneur a dressé et non pas un homme. » Hébr. 8:1-2.

En conséquence, ce n'est pas dans le culte du *peuple* sous la loi, mais dans le service des *sacrificateurs* que nous trouvons le patron de notre culte et de sa sphère (Héb. 8:4-5). Nous n'avons proprement point de culte du *peuple* ; tout est sacerdotal. Aussi, dans la sainte cité, la cour extérieure du temple, où le peuple adorait, nous est représentée prophétiquement comme jetée dehors ; – ceux-là seuls étant reconnus de Dieu, qui adorent, comme sacrificateurs, dans le lieu saint ou dans les lieux célestes (Apoc. 11:2). Nous sommes, en effet, un peuple *particulier*, qui est le trésor spécial de Dieu ; et, comme tels, nous avons le privilège de rendre culte, non pas à distance comme le peuple, mais rapprochés comme les sacrificateurs ; non pas dans le parvis extérieur, mais dans le temple même.

Nous savons bien qu'il y a dans l'Église ceux qui enseignent et ceux qui sont enseignés – ceux qui servent et ceux dont ils sont les serviteurs – ceux qui gouvernent et ceux qui obéissent – ceux qui paissent et ceux qui sont l'objet de soins pastoraux ; tout cela est parfaitement vrai, mais n'a absolument rien à faire avec la bénédiction, commune aux uns tout aussi bien qu'aux autres, d'être des sacrificateurs à Dieu : « Il nous a faits rois et *sacrificateurs* à son Dieu et Père » (Apoc. 1:6). « Vous êtes la sacrifice royale » (1 Pierre 2:9). L'Apôtre Paul était un sacrificateur à Dieu, mais il ne l'était pas plus qu'aucun de ceux qu'il salue dans ses épîtres, ou que le fidèle le moins instruit de toute l'Église. Les diversités entre les membres, provenant des dons divers de l'Esprit, doivent être soigneusement distinguées de leur égalité sacerdotale. Notre culte est donc un culte de sacrificateurs, et conséquemment les parvis célestes en sont la sphère.

Le redoutable avertissement donné par l'Apôtre, qui, une fois ou l'autre, a fait trembler toute âme réveillée (Héb. 10:28-29), a pour but de nous tenir en garde contre les fatales conséquences d'un retour à l'ancien ordre de culte, comme s'il devait être le patron de notre culte au lieu d'en être le contraste. Il est vrai qu'il est dit (Héb. 9:23) que le rituel de la loi était les symboles des choses qui sont dans les cieux, mais, indubitablement, c'est par voie de *contraste*, comme les cieux sont opposés à la terre, les choses faites sans main aux choses faites par des mains. Ainsi donc, revenir à l'ordre de culte sous la loi, c'est rejeter l'ordre céleste en lui préférant une copie du terrestre. Cela indique l'apostasie du culte. Et n'est-ce pas là le caractère particulier de l'Église de professants ou de la chrétienté ? Elle a imité l'ancien patron de la loi, au lieu du patron céleste. Elle a fait de nouveau une différence entre des sacrificateurs et un peuple, dans son clergé et ses laïques – distinction inconnue au Nouveau Testament. Ainsi l'Église de professants met ses prêtres ou ses ministres dans une place comparativement plus rapprochée de Dieu, et elle tient le peuple à distance – faisant virtuellement du clergé l'Église, quand il est dit de tout les croyants : « Vous êtes une maison spirituelle. »

Or, qu'est-ce que cela sinon fouler aux pieds le Fils de Dieu ? Comme si, après tout ce qu'il a fait et souffert, nous étions encore à une aussi grande distance qu'auparavant, et comme si, avec son office de souverain sacrificateur, nous avions encore besoin de l'intervention de quelqu'un pour nous approcher de Dieu ! Dieu a jeté dehors la cour extérieure, et il n'a aucun égard au culte qui y est offert ; mais les hommes ont, d'une manière profane, cherché à la sanctifier, et en le faisant ils ont foulé aux pieds le Fils de Dieu. Nous avons déjà rappelé le commandement donné à Moïse de sanctifier le peuple pour aller au-devant de Dieu ; nous avons rappelé aussi que c'est par la volonté de Dieu que nous sommes sanctifiés, au moyen de l'offrande du corps de Jésus Christ, faite une seule fois : mais retourner à l'ancienne forme, c'est, d'après l'Apôtre, estimer *profane* le sang de l'alliance par lequel nous avons été sanctifiés – c'est le considérer comme ce qui nous tiendrait encore dehors, au lieu de voir en lui ce qui nous donne droit d'entrer dans le *Saint des saints*. Et quel outrage pour l'Esprit de la grâce, qui rend témoignage à l'âme de la merveilleuse grâce de Dieu et de Christ, et qui est lui-même, dans l'adorateur une fois purifié, ce qui le rend capable de s'approcher de Dieu dans le culte ; car Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent *en Esprit* ! quel outrage pour cet Esprit saint, que de nous replacer en arrière à la distance où la chair doit toujours se tenir devant Dieu. Aussi, de là vient cette solennelle exhortation : Prenez garde qu'après avoir reçu la connaissance de la vérité, relativement à votre position de sacrificateurs et à votre proximité de Dieu – vous ne péchiez *volontairement*. Car rendre culte à Dieu comme nous le trouvons bon, c'est l'essence même de la propre volonté. Dieu ne laisse rien à notre bon plaisir et à notre choix arbitraire, en fait de culte : nous n'avons pas le droit de décider que nous voulons retourner à l'ancienne forme ; Dieu l'a mise de côté, et y revenir, c'est nous exposer au jugement. En effet, il ne peut rester pour les adorateurs extérieurs qu'une attente terrible de jugement et l'ardeur d'un feu qui doit dévorer les adversaires. Il ne reste plus de sacrifice pour le péché qui puisse vous rapprocher de Dieu ou vous rendre agréable à Dieu. Ce n'est pas là ce que Jésus se dis-

pose à offrir, car il l'a fait une fois pour toutes ; il attend désormais que ses ennemis soient mis pour marchepied de ses pieds.

Mais même le service des sacrificateurs dans le lieu saint, quelque rapproché qu'il fût, n'est qu'en partie le modèle du service actuel des saints. Car maintenant toute proximité relative est abolie, et c'est la sphère du ministère du souverain sacrificateur lui-même que nous devons prendre, pour compléter l'idée de notre position sous l'évangile.

Pendant que le premier tabernacle était debout, le chemin du sanctuaire n'était pas encore manifesté, ou exposé à tous les yeux : « Le Saint Esprit montrant ceci, c'est que le chemin du sanctuaire n'était pas encore manifesté, pendant que le premier tabernacle était encore debout ; c'était là une parabole pour le temps présent » (Héb. 9:8). Les sacrificateurs, quoique pouvant toujours entrer dans le lieu saint, n'avaient pas le droit d'aller plus loin. Le voile magnifique cachait à leurs regards le lieu très saint. Ce voile de bleu, de pourpre et d'écarlate, et de fin lin retors, fait d'ouvrage exquis, semé de chérubins, ce voile, étalé sous leurs yeux, pouvait bien, il est vrai, leur parler des gloires cachées derrière lui ; mais l'encensoir d'or, l'arche de l'alliance, couverte d'or de tous côtés, dans laquelle était l'urne d'or, contenant la manne, et la verge d'Aaron qui avait fleuri, et les tables de pierre de l'alliance, toutes ces choses étaient dérobées à la vue des sacrificateurs. Ils n'avaient pas accès à la présence immédiate de Celui qui habitait entre les chérubins sur le propitiatoire. Ce lieu n'était accessible qu'au seul souverain sacrificateur, et seulement une fois par année ; et alors même non sans du sang, qu'il offrait pour lui-même et pour les erreurs du peuple. Remarquez donc que le souverain sacrificateur ne pouvait pas entrer dans le lieu très saint en tout temps, comme les sacrificateurs pouvaient le faire dans le lieu saint ; et qu'il ne pouvait pas y entrer comme un *adorateur une fois purifié* ; car ce qu'il devait faire, avant d'y pénétrer, était la preuve évidente que le péché, en lui, n'avait pas été ôté pour toujours.

Mais maintenant tout est manifesté. Par le sang de Jésus, le chemin du Saint des saints est ouvert. Avec quelle force cela fut indiqué par le voile du temple, qui se déchira en deux, lorsque Jésus était suspendu à la croix. Oui, Jésus lui-même est le chemin, le chemin vivant. S'il y a un voile, Il est ce voile – non pour nous cacher quelque chose de Dieu, mais pour exposer à notre vue tout ce qui peut être connu de Dieu. Or ici, ceux qui rendent culte, une fois purifiés, ont toujours la liberté d'entrer.

« Ayant donc, frères. » En invitant les autres à s'approcher, l'Apôtre ne prend pas la position de quelqu'un qui serait dans une plus grande proximité de Dieu, comme s'il eût été le sacrificateur et eux le peuple ; lui, dans l'intérieur, et eux, en dehors ; mais il se met lui-même dans la même classe que ceux auxquels il s'adresse, les appelant frères, et s'exprimant ainsi : « Approchons-nous ; » – « retenons ; » – « prenons garde. » Quelle différence entre cela et l'ancien ordre de culte ! Moïse seul devait approcher, les autres devaient adorer de loin : maintenant, nous sommes tous également près, nous avons tous une égale liberté d'accès dans le lieu très saint.

Qu'y a-t-il que le sang de Jésus ait laissé imparfait ! Dans ce *sang répandu* nous avons la rémission de nos péchés. Par *l'aspersion* de ce sang, nous sommes déclarés nets comme des lépreux guéris, et sanctifiés comme adoreurs. Et en *étant porté* dans le Saint des saints par Jésus lui-même, ce sang nous donne un libre accès dans le ciel. Là il est toujours sur le propitiatoire et devant le propitiatoire ; car c'est au moyen de ce sang que Christ est entré dans le sanctuaire, ayant trouvé un rachat éternel. Son entrée n'est pas une solennité annuelle, ni qui doit être toujours répétée. Le sang de l'offrande pour le péché était dans le grand jour des expiations, apporté par Aaron au dedans du voile, afin de faire « expiation pour le sanctuaire, à cause *des souillures des enfants d'Israël et de leurs fautes, selon tous leurs péchés* » (Lév. 16:16). C'est ce qui, actuellement, a été fait une fois et pour toujours. L'expiation pour les lieux saints est à *perpétuité* ; ils sont purifiés une fois et pour toujours tout aussi bien que l'adorateur lui-même. Oui, l'adorateur qui s'en approche n'a plus lieu de craindre d'y porter sa souillure, puisque le sang de Christ, qui purifie de tout péché, est là pour toujours devant Dieu. D'où vient que nous sommes souvent si éloignés de Dieu dans nos cœurs ? N'est-ce pas parce que nous avons si peu le sentiment de l'efficace réelle du sang qui est *au dedans du voile*, comme la provision miséricordieuse de Dieu lui-même pour notre sainte, continuelle et libre communion avec lui ? « Ayant donc, frères, pleine liberté pour entrer dans le sanctuaire par le sang de Jésus. »

Mais considérez par quelle voie nous nous approchons. Au mont Sinaï tout était éloignement. « Tu mettras des *bornes* pour le peuple tout à l'entour, et tu diras : Donnez-vous garde de monter sur la montagne et de toucher aucune de ses extrémités. *Quiconque touchera la montagne, sera puni de mort* (Ex. 19:12). Cette distance fut toujours le caractère du culte sous la loi : il y avait partout des barrières, que l'on ne pouvait franchir sous peine de mort. Aaron lui-même ne pouvait dépasser les barrières du voile en tout temps « de peur qu'il ne mourût. » L'Israélite, adoreur extérieur, ne pouvait dépasser les limites de la tapisserie suspendue à la porte du tabernacle, « de peur qu'il ne mourût. » Sous la loi, voir Dieu et vivre était une chose impossible. Mais aujourd'hui Jésus est le chemin, le chemin vivant, qui conduit en la présence de Dieu. Voir Jésus, c'est voir Dieu et vivre. Il n'est pas une barrière entre nous et Dieu, mais le chemin qui mène à Dieu. Grâce à Jésus, il n'y a plus de distance, il n'y a plus de barrières. Un Israélite contemplait de dehors la belle tapisserie, et désirait peut-être de la soulever pour entrer, mais s'il l'eût osé, la mort eut été aussitôt son partage ; – eh bien ! qu'il regarde à Jésus qui dit : « Je suis la porte ; si quelqu'un entre par moi, il sera *sauvé*. » Oui, la mort de Jésus est devenue pour nous le chemin vivant du lieu très saint. Mais, après s'être avancé derrière la tapisserie de la porte, le voile était là qui empêchait à l'Israélite d'aller plus loin, eh bien ! qu'il regarde encore à Jésus : le voile, dit l'Apôtre, c'est sa chair. Le même Dieu, à qui nous avons affaire, nous est ainsi présenté comme plein de grâce et de vérité. Et si l'Israélite aperce-

vaît le voile déchiré, qu'il regarde de nouveau à Jésus et à Jésus crucifié, et la sainteté de Dieu l'invite à avancer au lieu de lui interdire l'entrée. Quelles paroles bénies pour l'adorateur une fois purifié : « Chemin nouveau et vivant qu'il nous a ouvert au travers du voile, c'est-à-dire de sa chair. »

Et de plus, non seulement l'œuvre et le caractère de Jésus inspirent toute confiance, mais il est lui-même le souverain sacrificateur sur la maison de Dieu. Son ministère n'est jamais un seul instant interrompu. Il est dans le Saint des saints précisément à cause de l'expiation faite et pour le peuple et pour le sanctuaire : c'est pourquoi le temps actuel est pour nous, continuellement, un temps de culte. Combien la certitude de ces vérités est nécessaire pour nous donner la hardiesse d'entrer dans le sanctuaire. Le souverain sacrificateur n'a plus à entrer dans la maison ; il y est continuellement ; il y a pris une place qu'Aaron ne pouvait jamais prendre dans le tabernacle : Il est sur la maison, qui est sa maison ; il en est le maître ; il ouvre et personne ne ferme.

Il est, à la lettre, un grand sacrificateur sur la maison de Dieu, ou « un grand souverain sacrificateur », comme il est appelé au chapitre 4, verset 14. Les adorateurs eux-mêmes entrent maintenant dans le lieu où le souverain sacrificateur avait, seul, le privilège d'entrer ; ils le font en prenant eux-mêmes, à cet égard, la position de souverains sacrificateurs, et non pas seulement celle de sacrificateurs entrant dans le lieu saint. Aussi ils ont besoin d'un grand Sacrificateur, de Celui qui est sur la maison, c'est-à-dire sur eux (Héb. 3:6). C'est ce qu'il ne faut pas oublier. Nous ne sommes pas sacrificateurs de droit, nous ne sommes pas non plus des gens de la maison de droit – tout dépend du grand Sacrificateur : et notre entrée dans le Saint des saints, maintenant par la foi et bientôt en réalité, est ce qui nous manifeste combien nous sommes débiteurs à sa grâce.

Puissions-nous, en effet, *par* ces méditations, trouver une nouvelle efficace dans le sang de Jésus ; et apprendre quel doit en être le prix devant Dieu, puisqu'il peut nous donner la liberté d'entrer dans le lieu très saint !

Et maintenant arrêtons-nous pour considérer ce qui a été fait pour nous – ce qui a été fait pour tout homme dont les yeux ont été détournés des choses visibles, au milieu desquelles il se trouve, pour contempler Jésus aujourd'hui caché dans le ciel à la vue du monde, mais révélé à la foi comme assis à la droite du trône de la Majesté dans les Cieux.

Ceux qui rendent culte ont été, une fois et pour toujours, purifiés par son sacrifice offert une seule fois. Par la volonté de Dieu, ils ont été sanctifiés, au moyen de l'offrande du corps de Jésus Christ faite une seule fois. Un chemin vivant leur a été ouvert, par le sang de Jésus, pour les amener dans le Saint des saints. Le lieu de culte leur est préparé, par le sang, pour qu'ils y adorent, tout comme eux, par le même sang, sont préparés pour y adorer. Le grand Sacrificateur est constamment dans ce lieu de culte ; aucun ministère ne manque : Il est le ministre du sanctuaire et du vrai tabernacle, que le Seigneur a dressé et non pas un homme. En même temps, Il est *sur* la maison, dont les portes sont toujours ouvertes et l'entrée toujours libre – tout est prêt sans que nous y soyons pour rien. Que nous reste-t-il donc sinon d'user de nos grands privilèges, et d'écouter cette parole : « Approchons-nous ! » C'est là, si le Seigneur le permet, ce qui fera le sujet du traité suivant.

Mais n'est-ce pas un motif de profonde humiliation pour les Chrétiens qui reconnaissent, sans aucun doute, la valeur du sang de Jésus pour la rémission des péchés, mais qui n'ont aucun égard au prix de ce sang, en tant qu'il a purifié le lieu de culte pour ceux dont les péchés sont pardonnés ? Le sang du sacrifice enseignait deux choses à l'Israélite : « C'est par du sang que presque *toutes choses* sont purifiées selon la loi ; et sans *effusion de sang*, il n'y a pas de rémission. » Il est bien des âmes qui savent combien le sang est précieux dans ce dernier sens, et qui n'en ont jamais considéré le prix quant au premier. Il est bien des Chrétiens qui s'alarmeraient avec raison de tout ce qui donnerait lieu de supposer qu'il reste encore quelque chose à faire par Jésus pour leur justification, et qui ne se font pas le moindre scrupule d'annuler une partie, des plus importantes, de l'œuvre de Jésus, celle qui concerne le culte, par le rituel auquel ils s'assujettissent. La vérité *prêchée* réjouit leur âme et leur procure peut-être un heureux affranchissement – ils se soumettent à la liturgie comme à une affaire de convenance, et, dans plusieurs cas, ils ne la supportent qu'à cause du sermon. Mais quelle effrayante dégradation du culte ! Quel mépris du sang de Jésus porté dans le Saint des saints ! Quel oubli de notre position sacerdotale, en tant que adorateurs une fois purifiés pour les parvis célestes eux-mêmes !

Que le Seigneur pardonne à ses saints d'avoir ainsi outragé sa grâce par le mode et le caractère de leur culte, et qu'Il les amène, par son Esprit, dans le seul lieu du culte agréable à Dieu – dans le Saint des saints !

S'approcher de Dieu – Hébreux 10:22

C'est une grande bénédiction que de pouvoir dire à un pauvre pécheur dont la conscience est réveillée, qu'en Jésus il trouvera tout ce qui lui est nécessaire pour la rémission de ses péchés, pour sa justification et pour son salut éternel. Et ce n'est pas une moins grande bénédiction que de pouvoir dire à ceux qui sont venus à Jésus, que tout est accompli, pour qu'ils puissent rendre culte dans le Saint des saints ; que tout y est ordonné par Jésus, pour qu'ils puissent y entrer, et que lui-même a consacré le chemin par lequel ils s'approchent.

Le temps viendra où « plusieurs peuples iront et diront : Venez, et montons à la *montagne* de l'Éternel, à la *maison* du Dieu de Jacob, et il nous instruira de ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers, car la loi sortira de Sion, et la parole de l'Éternel sortira de Jérusalem. » (És. 2:3). Mais maintenant, c'est le temps pour les croyants de s'exciter les uns les autres à entrer dans le lieu très saint, c'est-à-dire, dans le ciel même, parce que Jésus est là, et que son sang est là. « Venez, disent-ils, approchons-nous avec un cœur vrai. »

Sous la loi, une grande portion du ministère des sacrificateurs s'accomplissait en dehors du tabernacle, et par conséquent à la vue de l'adorateur. Si celui-ci offrait un holocauste, il devait l'amener à l'entrée du tabernacle d'assignation, où l'animal était égorgé ; puis les sacrificateurs en répandaient, devant lui, le sang tout autour sur l'autel qui était à l'entrée du tabernacle d'assignation. Cette partie de l'œuvre du sacrificateur était visible pour les adorateurs extérieurs. Mais celui qui pouvait approcher jusque-là n'était jamais satisfait quant à sa conscience. Il venait, il est vrai, jusqu'à ces sacrifices, il les voyait offrir, mais ils étaient complètement inefficaces pour purifier sa conscience. « Car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés. » Mais maintenant toute cette œuvre extérieure a été une fois et pour toujours accomplie, le ministère du sacrificateur est tout intérieur et invisible ; aussi n'est-il connu qu'à la foi, par la révélation de Dieu.

Mettons-nous à la place d'un adorateur hébreu, auquel la grâce de Dieu avait appris à connaître Jésus, comme le seul sacrifice pour le péché, et comme le souverain sacrificateur, toujours vivant dans le Saint des saints. Quels combats devaient s'élever souvent dans son esprit, lorsqu'il s'approchait de Dieu, parce qu'il n'avait point de sacrifice à offrir, rien de visible, sur lequel il pût s'appuyer, aucune victime sur la tête de laquelle il pût poser ses mains. Quel dévouement il devait avoir pour Jésus pour pouvoir s'approcher, et considérer tout ce à quoi il avait été précédemment habitué, comme remplacé par Jésus, en sorte que tout ce qu'il avait vu autrefois ne pouvait être discerné maintenant que par la foi, comme accompli en Christ ! Et ne sommes-nous pas souvent infidèles à Jésus à cet égard ? Ne nous laissons-nous pas aller souvent à penser qu'il reste encore quelque chose à faire, soit par nous, soit par lui, afin de nous rapprocher ? Ne nous laissons-nous pas ainsi souvent préoccuper des détails du culte, plutôt que de Jésus qui en est la substance ? Ne lui sommes-nous pas souvent infidèles, en doutant du droit que nous avons de nous approcher, parce que nous trouvons de l'éloignement dans nos cœurs, comme si c'était l'ardeur de nos affections, au lieu du sang de Jésus, qui nous approchait ?

Mais, ô mes bien-aimés, combien l'Église a été infidèle à Jésus ! Combien d'adorateurs, qui sont encore souvent comme accablés par un fastidieux rituel, et auxquels il n'a jamais été donné de connaître qu'ils ont été une fois et pour toujours purifiés, ni que tout est préparé pour qu'ils puissent entrer dans le sanctuaire ! Ils sont ramenés à ce qui est visible, et doivent supporter tout au long la routine du service, n'allant jamais plus loin que la porte du tabernacle ! Ils sont tenus à la distance des Juifs éloignés, au lieu d'occuper la place de sacrificateurs sanctifiés pour les ministères et le culte célestes !

Et ne nous arrive-t-il pas souvent de voir des âmes en grand nombre amenées à mettre l'acte du culte à la place de Jésus ? Assurément, ce n'est pas là s'approcher avec un cœur vrai. Si vous nourrissez quelque doute sur la pleine suffisance de son sacrifice, ou sur la parfaite efficacité de sa sacrificature, ou sur sa sympathie et ses tendres compassions, vous ne vous approchez pas avec un cœur vrai. Si nous nous retirons à distance après tout ce que Jésus a fait, sommes-nous sincères à son égard ?

Mais c'est une trahison positive envers Lui que d'ériger une classe d'hommes en individus plus rapprochés de Dieu que les autres, les mettant virtuellement *dedans* et mettant virtuellement les autres *dehors*. S'appuyer sur des prêtres, un clergé ou des ministres du culte, comme s'ils étaient nécessaires *pour le culte*, c'est décidément nier l'efficacité de la personne et de l'œuvre de Christ. Cela vient de ce qu'on s'est éloigné de la vérité quant à la justification du pécheur devant Dieu, par le seul sacrifice de Christ. Un culte à distance est la conséquence nécessaire d'une imparfaite justification. Si l'on n'admet pas en plein la justification du pécheur devant Dieu par le sang de Jésus, beaucoup moins admettra-t-on la liberté d'entrer dans le lieu très saint pour le culte, et grâce au même sang, comme le privilège commun de tous les saints. Mais là même où la vérité quant à la justification a été recouverte et prêchée, nous voyons encore des formes et un rituel de culte tout à fait subversifs de la vérité. L'accès, proclamé dans l'évangile prêché, n'est point permis à ceux qui ont cru à cette prédication. Ainsi les saints sont, de fait, tenus à distance ; ainsi ils sont appris à se défier de Jésus ! Mais supposons que toutes les églises d'un pays soient soudain fermées, que tous les ministres de l'évangile soient soudain jetés en prison, n'est-il pas vrai que l'affection sincère pour Jésus pousserait aussitôt ses saints à se réunir pour rendre culte, par la foi, dans le Saint des saints – sachant bien que là le ministère du Grand Souverain Sacrificateur ne peut jamais, un seul instant, être suspendu ? « Approchons-nous avec un cœur vrai, dans une pleine assurance de foi ! »

Quant à ces mots, « une pleine assurance de foi », elle n'emporte nullement l'idée d'une certaine mesure de foi à laquelle il faut parvenir. Il ne s'agit pas ici de la mesure de la foi, il s'agit qu'elle porte sur son véritable objet. La foi peut être encore des plus faibles, mais, si faible qu'elle soit, qu'elle embrasse pleinement son propre et véritable objet.

Nous trouvons ailleurs, dans le Nouveau Testament, des expressions toutes semblables. Il est dit d'Abraham : « Il ne forma point de doute sur la promesse de Dieu par incrédulité, mais il fut fortifié dans la foi, donnant gloire à Dieu, et *pleinement persuadé* que, ce qu'il a promis, il est puissant aussi pour l'accomplir » (Rom. 4:20-21). Et encore : « Que chacun soit *pleinement persuadé* dans son entendement » (Rom. 14:5). Dès l'instant que l'âme a saisi Jésus elle est délivrée d'elle-même, et doit être pleinement persuadée que tout ce qu'il lui faut lui est offert dans l'objet que la foi lui propose, c'est-à-dire dans Jésus. Jésus. Cet œil simple sur Jésus, voilà ce dont nous avons besoin dans le culte. Les choses mêmes que, dans sa sagesse, l'homme regardait comme des moyens propres à aider à la dévotion, sont réellement de grands obstacles à la dévotion. Il n'est, pour ainsi dire, pas un sens que les hommes ne cherchent à satisfaire dans les détails de leur culte. Or ici le but essentiel de l'Apôtre est précisément de détourner les adorateurs des choses qui tombent sous les sens, et aux-

quelles ils avaient été accoutumés, afin de concentrer leur âme sur un seul objet, dans lequel elle devait trouver tout ce dont elle avait besoin.besoin.

Impossible que nous regardions à notre titre pour rendre culte à Dieu sans voir notre salut. De quelle manière bénie Dieu a lié ces choses l'une à l'autre, et quelle perversité chez l'homme qui les sépare, soit en appelant indifféremment croyants et incrédules à rendre culte, soit en imposant aux fidèles une forme qui annule ou nie le sentiment d'une parfaite justification. Tout ce qu'il nous faut pour parvenir à un culte plus heureux et plus saint, c'est une foi plus simple en Jésus. Sommes-nous pleinement persuadés que tout ce qu'il fallait faire pour nous préparer une place où nous puissions nous rencontrer avec Dieu, Jésus l'a fait – alors approchons-nous.

Et avec quelle confiance et quelle sainte liberté nous pouvons le faire – « ayant des cœurs arrosés et purifiée d'une mauvaise conscience. » Le lépreux, pour être nettoyé, afin d'être mis de nouveau en état de participer au privilège du culte, devait recevoir l'aspersion du sang (Lév. 14:7). L'Israélite, qui avait touché quelque chose qui le rendait souillé, devait recevoir l'aspersion de l'eau de purification (Nomb. 19) ; mais elle ne sanctifiait que quant à la pureté de la chair (Héb. 9:13). Lors de la consécration des sacrificateurs, le sang était mis sur le mol de leur oreille droite, sur le pouce de leur main droite et sur le gros orteil de leur pied droit, afin qu'ils pussent s'approcher et faire le service devant Dieu (Ex. 29). Qu'est-ce que tout cela en comparaison d'un cœur purifié d'une mauvaise conscience par l'aspersion du sang de Jésus ? Ce n'est plus ici une purification de la chair, mais une purification du cœur par la foi. La chair purifiée pour le culte pouvait exister en même temps qu'une mauvaise conscience, mais cela ne peut pas avoir lieu avec un cœur purifié. Il n'y a que ce qui ne tombe pas sous les yeux, savoir l'efficacité purifiante du sang de Jésus, qui puisse parfaitement conserver une bonne conscience.

Avant de pouvoir revêtir les saints vêtements de lin, Aaron devait laver sa chair avec de l'eau (Lév. 16:4) ; il en est encore ainsi maintenant : « le corps lavé d'eau pure. » Nous ne pouvons revêtir nos robes blanches qu'autant que nous connaissons réellement ce qu'est la communion avec la mort de Jésus. Il faut dépouiller le vieil homme avant de pouvoir revêtir l'homme nouveau. Et cela a été fait pour nous une fois pour toutes, dans la mort et dans la résurrection du Seigneur Jésus. Cependant combien n'est-il pas important pour nous, lorsque nous nous approchons du saint lieu de notre culte, ou du Saint des saints, de nous rappeler habituellement que nous sommes morts, et que nous vivons en Jésus ! Nous avons affaire avec le Dieu vivant – lequel est aussi un feu consumant. Tout ce qui est contraire à la vie a été mis de côté par la mort de Jésus. « Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu. » Et ce n'est que, comme vivants de morts que nous étions, que nous pouvons nous approcher de lui.

« Retenons la profession de l'espérance sans varier. » Ceci se rapporte à ce qui est dit dans le chapitre sixième : « afin que nous ayons une puissante consolation, nous qui avons eu notre refuge à saisir *l'espérance* qui nous est proposée, et que nous tenons comme une ancre de l'âme, ancre sûre, ferme, et qui pénètre au dedans du voile. » Notre espérance est d'être là, le lieu très saint étant la place qui nous appartient en tant que sacrificateurs à Dieu ; mais, par la foi, nous y adorons actuellement en esprit.

Il est, sans doute, difficile de retenir une profession, qui est en contradiction avec tout ce que nous pouvons *voir* en nous et autour de nous. Jésus fit, devant Ponce Pilate, « la belle confession », qu'il était Roi, sans avoir en lui ou autour de lui aucune marque de royauté. Sa confession semblait démentie par son apparence. Timothée avait fait une « belle confession en présence de beaucoup de témoins » (1 Tim. 6:12), et il avait besoin qu'on le lui rappelât. Il en est ainsi de nous ; car nous sommes constamment enclins à oublier que c'est en espérance que nous sommes ce que nous sommes. Impossible à nous de démontrer à d'autre, d'une manière satisfaisante, que nous sommes ce que nous professons être.

Nous pouvons bien donner de bonnes raisons de l'espérance qui est en nous, parce que le précurseur est déjà entré *pour nous* au dedans du voile ; mais nous ne pouvons répondre, par des preuves, aux prétentions inquiètes de nos esprits ou des esprits d'autrui. Non, et que Dieu en soit béni ! il a fait reposer notre espérance sur un fondement plus sûr que toutes les preuves que nous pourrions présenter, savoir sur le fondement de son immutabilité et de sa fidélité – « car Celui qui a promis est fidèle. »

Le terme rendu par « retenons » est fort énergique ; il revient à ceci : « Saisissons et tenons avec force. » Et pourquoi cela ? Parce que, s'il est quelque chose que Satan cherche, par tous les moyens, à nous arracher, c'est notre espérance. Et n'est-ce pas ce qu'il n'a que trop bien réussi à faire dans l'Église en général, en induisant tant de Chrétiens à prendre pour leur espérance ce qui, dans le fait, est le fondement de leur espérance, c'est-à-dire leur justification ? La justice actuelle du croyant est le principe de son espérance. Le Saint des saints n'est ouvert qu'à ceux qui ont été une fois et pour toujours purifiés. Si notre espérance n'a pas sa source dans ce qui est *au dedans du voile*, comment pourrait-elle être ferme ? À l'exception de cela, tout doit être ébranlé. Si donc nous ne connaissons pas une justice accomplie, qui nous met en état d'entrer dans le sanctuaire, la paix de nos âmes doit nécessairement être chancelante.

Un Israélite pouvait approcher de la porte du tabernacle avec un sacrifice à offrir ; mais ce sacrifice *devait encore* être déclaré acceptable et être accepté ; tandis que c'était à cause d'un sacrifice déjà offert et accepté que le souverain sacrificateur entrait dans le lieu très saint. Il en est de même du droit que nous avons d'entrer au dedans du voile – le seul sacrifice de Jésus nous a donné pour toujours la liberté d'y entrer. Quelle ruse Satan déploie dans ses machinations contre la vérité ! Quand il n'a plus pu tenir cachée la doctrine de la justification par la foi, il s'est efforcé de la dépouiller de sa réelle efficacité, chez ceux qui l'avaient reçue, en cherchant à la leur faire

regarder comme *l'objet de l'espérance*, et non pas comme *la portion actuellement POSSÉDÉE par tous ceux qui sont venus à Jésus*. Ainsi, en fait, la paix de l'évangile est inconnue, quoique l'évangile soit peut-être fidèlement annoncé. Et quand on fait consister l'espérance en *la justification par la foi*, cela conduit toujours à un culte à distance. Combien n'est-il pas de vrais croyants chez ; lesquels la paix de l'évangile est interrompue par les actes mêmes de leur culte !

C'est pourquoi, frères bien-aimés, saisissons et retenons fermement cette confession comme notre plus précieux trésor. *Étant actuellement justifiés par la foi, notre espérance n'est rien moins que le Saint des saints, et c'est là que nous adorons déjà maintenant en esprit*. Notre espérance est indépendante de nous-mêmes – elle est liée à la fidélité immuable de Dieu – elle est assurée par le sang de Jésus, et elle est déjà rendue ferme au dedans du voile ; car Jésus y est, et y est *pour nous*. Tenez-vous en garde contre la fausse humilité, qui n'est qu'un manteau mis sur l'incrédulité et la confiance en soi-même. Si vous regardez à vous-mêmes, vous êtes sans espérance ; il n'y a rien devant vous qu'une attente terrible de jugement. Regardez donc à Jésus, et connaissez votre espérance. Où est-il ? Dans le Saint des saints, comme le *précurseur* ! Que cette pensée dissipe toutes les incertitudes, réponde à tous les doutes et à toutes les difficultés. En dépit de toutes les apparences, retenons fermement la profession de l'espérance sans varier.

« Et prenons garde les uns aux autres, pour nous exciter à l'amour et aux bonnes œuvres. » Ici le Saint Esprit nous rappelle que *nous* avons aussi une œuvre de sacrifice à accomplir. Dans les cas de lèpre, le sacrifice devait prendre garde ou examiner – et nous, comme sacrifice, nous avons aussi à prendre garde les uns aux autres, non pas pour examiner si nous sommes purifiés ou non, car le Grand Souverain Sacrificateur lui-même a prononcé à notre égard et avec autorité cette déclaration : « vous êtes déjà nets ; » mais nous devons prendre garde les uns aux autres pour nous exciter à l'amour et aux bonnes œuvres. L'expression est bien remarquable : « prenons garde *les uns aux autres*. » Un seul, savoir le Seigneur lui-même, occupe, de droit, la place de Sacrificateur pour l'Église ; aussi nous devons *prendre garde les uns aux autres*. Mais comme cet exercice de nos fonctions sacerdotales, communes et réciproques, est complètement annulé, partout où l'on rétablit un ordre de sacrifice, dominant sur les chrétiens ! Qu'est-ce que le Confessionnal ? Qu'est-ce que l'Absolution et choses semblables ? – sinon le sacrifice déclarant de nouveau le lépreux purifié. Et comme ces abus, et tous les abus analogues, doivent être efficaces pour nous détourner et nous empêcher de prendre garde les uns aux autres ! Nous ne pouvons remplir ce devoir qu'autant que nous nous tenons nous-mêmes dans la grâce, et que nous reconnaissons que nos frères sont dans la même grâce et dans la même proximité de Dieu que nous. C'est comme étant ensemble dans le lieu très saint que nous devons prendre garde les uns aux autres. C'est en nous voyant là que nous devons nous aider mutuellement à découvrir tout ce qui est incompatible avec notre position élevée et bénie. Là point de place pour la rivalité – tous sont sacrificeurs ; mais abondamment place pour l'amour ; et la mesure de notre amour mutuel doit être l'amour qui nous a introduits là où nous sommes. Quant aux bonnes œuvres, elles doivent aussi être jugées d'après la même règle. Nulle règle inférieure au sanctuaire lui-même ne peut maintenant être prise pour déterminer ce qui est une bonne œuvre. Cela seul qui convient au Saint des saints, peut convenir à ceux qui sont sanctifiés pour y adorer. Ce n'est pas du tout à ce que les hommes appellent bonnes œuvres, mais à ce que Dieu estime tel, que nous devons nous exciter les uns les autres. Le parfum de grand prix répandu sur les pieds de Jésus n'est qu'une vaine prodigalité et une extravagance aux yeux des anciens ou des modernes utilitaires, mais aux yeux de Jésus c'était une bonne œuvre. Les deux pites de la veuve lui sont plus précieuses que les splendides offrandes du riche. Qu'il est rare que ce que les hommes jugent bon soit réellement tel devant Dieu ; et comme ce que Dieu estime précieux est constamment méprisé parmi les hommes ! C'est pourquoi Christ fut le méprisé et le rejeté des hommes ; c'est pourquoi aussi les œuvres réellement chrétiennes sont toujours exposées au même mépris. Combien n'est-il donc pas nécessaire pour nous de nous tenir en esprit dans le Saint des saints, pour y faire l'épreuve de ce qu'est la volonté de Dieu, bonne, agréable et parfaite.

En outre, non seulement il est ici question de cette constante excitation à l'amour et aux bonnes œuvres, mais de plus il est ajouté : « n'abandonnant pas notre réunion (proprement : le rassemblement de nous-mêmes), comme c'est la coutume de quelques-uns. »

Quand les Israélites furent entrés en Canaan, ils ne devaient pas offrir leurs sacrifices ou adorer où ils voulaient, mais seulement au lieu que l'Éternel aurait choisi pour y mettre son nom. Jérusalem devint le lieu où montaient les tribus. Mettez-vous à la place d'un Hébreu croyant, dans un jour de fête solennelle à Jérusalem ; à la place, par exemple, de l'un des trois mille convertis par la première prédication de Pierre. Des multitudes de Juifs, venant de tous les pays qui sont sous le ciel, sont assemblées autour de lui. Jérusalem est remplie d'adorateurs, pendant que lui doit se tenir à part de tout ce qui les attire. Quels combats dans son âme pour pouvoir se décider à se tenir éloigné de la foule dévote ! En le faisant, ne s'exposait-il pas à paraître un ennemi de son pays et du temple ? Pensez, en outre, au contraste, dont son esprit devait être frappé, entre la chambre haute ou tel autre bien modeste local et le magnifique temple. Ne fallait-il pas qu'il eut une foi bien simple en Jésus, pour aller se réunir, afin de rompre le pain et de rendre culte, avec un certain nombre de personnes aussi obscures que lui, sans sacrifice visible pour diriger ce culte, sans sacrifice, sans parfum, sans autel, sans cuve d'airain ? La multitude, observant la fête solennelle, n'était-elle pas là pour accuser, en quelque sorte, le culte auquel il s'était joint de n'être pas un culte du tout ? Assurément il y a une grande force dans ces paroles : « *n'abandonnant pas notre réunion, comme c'est la coutume de quelques-uns.* »

Oui, quelques-uns, même parmi ceux qui croyaient en Jésus, hésitaient à reconnaître comme un culte ce qui était sans formes extérieures. Il en coûte beaucoup à recevoir Jésus comme tout et, par conséquent, à laisser toutes les ombres. La réunion d'eux ensemble était le grand témoignage contre la religion du monde, et en faveur de cette vérité que Jésus était tout. C'était proclamer que Jésus était la substance du culte, et que le culte doit être maintenant en harmonie avec la place et la puissance de sa sacrificature. Le petit troupeau méprisé, dans la chambre haute, se nourrissait de la substance, tandis que le monde religieux, dans le somptueux temple, se prosternait encore devant les ombres. Ce troupeau méprisé avait, par la foi, accès dans le Saint des saints ; ceux qui en faisaient partie savaient que Jésus y était entré pour eux et comme le précurseur : et le connaissant de cette manière, ils pouvaient se réunir en tout temps et en tout lieu, car le nom du Seigneur était pour toujours mis sur le lieu de leur réunion. Ils étaient des adorateurs dans le sanctuaire, quel que pût être le lieu de leur rassemblement sur la terre.

Aussi nous lisons que « le premier jour de la semaine, les disciples *s'assemblaient* pour rompre le pain. » (Act. 20:7). Ils pouvaient avoir ou n'avoir pas quelqu'un pour leur distribuer la parole de Dieu – c'était là une chose accessoire ; ils se réunissaient pour un but spécial et positif : *pour rompre le pain*¹. À Troas, Paul vint au milieu d'eux, et il s'entretint avec eux et leur fit un long discours, mais c'était parce qu'il devait partir le lendemain. Ils se réunissaient comme disciples. Or empêcher, de quelque manière, les disciples de se réunir ensemble, n'est-ce pas fouler aux pieds le Fils de Dieu qui non seulement leur en a donné le droit, mais qui encore a fait consister en cela la confession collective de son Nom ? Il est nécessaire de nous exhorter les uns les autres à cet égard, car il y a pour nous un danger imminent de retourner en arrière à l'ancien ordre de culte. Et l'Esprit de Dieu a bien prévu cette tendance et les progrès qu'elle ferait. Il a vu clairement que, à mesure qu'approcherait le jour où le Seigneur Jésus sera révélé, le culte deviendrait de plus en plus mondain – de plus en plus conforme à l'ancien patron Juif de culte à distance. Aussi le progrès même des temps et des choses rend toujours plus nécessaire l'exhortation, de nous tenir fermement, comme disciple, dans la simplicité de la grâce. Rien de plus miséricordieux que le moyen par lequel le Seigneur a voulu nous prémunir contre les progrès du mal. Précisément à proportion que, dans les esprits des chrétiens, la pensée a prévalu que les bénédictions iraient en croissant au milieu du monde, le culte s'est adapté au monde. Mais quand il a plu à Dieu d'ouvrir les yeux de quelques-uns de ses saints pour qu'ils vissent les incessants progrès dans le mal, et les grandes prétentions de la chair, il les a, en même temps, ramenés à plus de simplicité chrétienne. Et le devoir de nous exhorter les uns les autres, d'autant plus que nous voyons approcher le jour, consiste d'abord à éprouver toutes choses à la lumière de ce jour, et à nous convaincre que rien de ce qui n'est pas de Christ ne pourra subsister alors.

Sans doute le Seigneur veut que ses saints aient le sentiment de tout ce qu'ils ont perdu ; mais il veut aussi les rendre sensibles à la valeur de ce qui leur reste. S'il devait dire à son ancien peuple : « Qui est celui qui est demeuré de reste d'entre vous, qui ait vu cette maison dans sa première gloire, et telle que vous la voyez maintenant ? N'est-elle pas comme un rien devant vos yeux au prix de celle-là ? » il ne le disait pas pour les décourager mais, au contraire, pour les fortifier. Toute la gloire extérieure s'en était allée, mais l'Éternel était toujours là. C'est pourquoi il ajoute : « Maintenant donc toi, Zorobabel, fortifie-toi... et travaillez, car *je suis avec vous*, dit l'Éternel des armées. La parole de l'alliance que je traitai avec vous, quand vous sortîtes d'Égypte, et mon Esprit demeurent au milieu de vous ; ne craignez point. » Dieu demeure constamment le même, et la puissance qu'il avait déployée jadis pour délivrer son peuple était la vraie force de ce peuple au milieu de sa faiblesse ; en sorte que leur faiblesse même devenait leur force. – De même, à mesure que nous voyons approcher le jour, en remarquant que tout ce qui nous entoure n'est pas préparé à la rencontre de ce jour, Dieu veut que ses saints soient consolés et fortifiés en s'exhortant les uns les autres à faire usage de ce qui leur reste ; et tant que Jésus demeure dans le Saint des saints, et qu'il comparait pour eux devant la face de Dieu, ils peuvent toujours s'approcher. Oui, c'est notre privilège de le faire, maintenant surtout que cette économie s'approche rapidement de la fin de sa carrière, davantage, du moins, que dans les jours de l'Apôtre. Il est vrai que l'infidélité des hommes a mis bien des choses entre eux et Dieu, mais ce qui nous rapproche demeure toujours, savoir le sang de Jésus, dans le Saint des saints. Approchons-nous donc.

Bien-aimés, oh ! combien cette exhortation est nécessaire de nos jours ! Combien de chrétiens qui méprisent un simple culte, quoique ce soit là leur grand privilège ! Combien de fidèles, auxquels il faut quelque chose de plus que la présence du Seigneur pour les engager à se réunir² ! Jésus n'est réellement pas pour eux la grande, la substantielle ordonnance de Dieu. Se réunir ensemble ne suffit pas pour les réjouir. Oh ! n'abandonnons pas notre réunion ; car si nous le faisons, nous risquons d'oublier que nous sommes des adorateurs une fois et pour toujours purifiés, et que notre lieu de culte est le sanctuaire d'or, lui-même aussi une fois et pour toujours purifié. Là *nous avons* un Souverain Sacrificateur, qui peut nous amener tout d'un coup jusqu'au Trône de la Majesté dans les cieux – lequel est pour nous un trône de grâce, quoique Celui qui l'occupe soit saint, saint, saint.

Bien-aimés, c'est donc aussi une partie de notre profession, que de protester, en nous approchant, contre toutes prétentions à la sacrificature, toute répétition de sacrifice, et toutes les absolutions réitérées. Notre culte doit être caractérisé non moins par une liberté pleine de confiance à nous approcher de Dieu, que par le respect pour son Nom. Le jour approche. Ce qui l'indique, entre autres, c'est le retour aux ordonnances. Tenez ferme

¹ Maintenant, au lieu d'aller *rompre le pain*, l'on va au sermon. Ces deux locutions indiquent d'où l'on est tombé, et jusqu'où l'on est tombé quant au culte.

² Combien d'assemblées qui sont plus nombreuses, lorsqu'elles sont *présidées* par tel ou tel *orateur* ! On se dit. Allons entendre un tel, et non réunissons-nous, Jésus sera avec nous.

votre profession ; que ce soit Jésus en opposition à toutes les prétentions de la chair. Soyez assurés que tout ce qui n'est pas de Lui n'est absolument rien autre qu'une ordonnance charnelle, qui ne sera, en aucune manière, reconnue par le Seigneur, quand il apparaîtra dans sa gloire.

Si nous regardons en avant, que voyons-nous par rapport au culte ? Toutes les ombres passées pour toujours, la substance seule qui demeure : « Je n'y vis point de *temple* ; car le Seigneur Dieu Tout Puissant en est le *temple*, ainsi que l'Agneau. » Et encore : « Le trône de Dieu et de l'Agneau y sera ; et ses esclaves lui rendront leur culte ; et ils verront sa face ; et son nom sera sur leurs fronts. Et il n'y aura point là de nuit. Et ils n'ont pas besoin de flambeau, ni de la lumière du soleil ; parce que le Seigneur Dieu les illumine. Et ils régneront aux siècles des siècles. » Ils *rendront culte* et ils *régneront* à la fois. Ils seront alors manifestés comme sacrificateurs et rois. Mais maintenant, sachant que la grâce les a déjà rendus tels, c'est leur privilège d'approcher par la foi de ce lieu glorieux, où ils seront en réalité, quand le temps sera venu. C'est surtout en regardant en avant que nous serons enseignés sur ce sujet. C'est la réalité qui doit être notre modèle. Ce ne sont pas les choses de terre qui peuvent être les patrons des célestes ; il nous faut la substance même (que la foi connaît), mettant son empreinte sur ce qui est présent et actuel. Approchons-nous donc de Celui qui nous a aimés, et nous a lavés de nos péchés dans son sang, et qui nous a faits rois et sacrificateurs à son Dieu et Père, et auquel soit gloire et pouvoir aux siècles des siècles. Amen !

Le sacerdoce étant changé, il y a aussi, de nécessité, un changement de loi – Hébreux 7:12

En considérant les aspects variés sous lesquels le Seigneur Jésus nous est présenté, il est utile parfois de distinguer entre ce qu'Il est proprement en sa Personne, et ce qu'Il est en tant que constitué de Dieu.

Il est aussi utile que précieux de le suivre de la crèche de Bethléhem jusqu'à son arrivée sur les nuées du ciel, dans la plénitude de sa gloire. Le Saint Esprit prend plaisir à traiter ce sujet en suivant les traces de l'humble rejeton du tronc d'Isaï, montant devant l'Éternel comme une faible plante, et comme une racine sortant d'une terre altérée, jusqu'à ce qu'il devienne la BRANCHE magnifique en beauté (És. 11:1 ; 53:2 ; Jér. 33:15 ; Zach. 3:8 ; 6:12 ; Luc 1:78). De même encore, c'est maintenant l'office spécial du Saint Esprit de glorifier Jésus, en nous témoignant ce qu'Il est dans le ciel, pendant qu'il est rejeté sur la terre. C'est dans la réception de ce témoignage que se trouve la grande force de l'Église, dans son état militant ici-bas, au milieu du monde.

Mais il y a autre chose à considérer avant tout. Il faut Le suivre du ciel à la terre, aussi bien que de la terre au ciel, d'où Il doit revenir dans sa gloire manifestée. C'est ce caractère du témoignage rendu à Jésus que le Saint Esprit nous présente au commencement de l'Épître aux Hébreux. Il est vrai que le sujet principal est la dignité d'office du Seigneur Jésus Christ, comme l'Apôtre, le Capitaine et le souverain Sacrificateur de notre profession, élevé infiniment au-dessus de Moïse ou d'Aaron ou de Josué. Mais son élévation, tout en étant vraie de Lui, considéré dans ses offices, l'est beaucoup plus encore en raison de la dignité essentielle de sa Personne. Dieu, dans ces derniers jours, nous a parlé par le FILS. Ce n'est pas là un titre d'office ; c'est sa condition propre, réelle, particulière, native ; c'est ce qui lui appartient dans un sens dans lequel il n'appartient à aucun autre.

Et c'est ici la grande différence caractéristique entre le Seigneur Jésus et tous les autres. Ils sont nombreux, il est vrai, les hommes auxquels l'Éternel a jadis conféré de l'honneur, lesquels n'auraient rien été sans cet honneur, qui était ainsi mis sur eux. Ils étaient constitués et établis pour des offices divers, et refuser de les reconnaître dans ces offices eût été rejeter Dieu même. De même aussi, Dieu a fait Jésus et Christ et Seigneur. Mais qui est Celui qui est ainsi constitué ou établi de Dieu ? Il est le FILS. Ces dignités conférées ne peuvent pas surpasser Sa gloire réelle, celle qu'il avait auprès du Père avant que le monde fût. Ses offices, de quelque dignité qu'ils fussent revêtus, ne peuvent dans ce sens l'exalter. Mais Il peut donner et Il donne, en effet, la puissance et le caractère de Sa divine Personne à tous les offices qu'Il remplit, et à toutes les œuvres qu'Il a faites. S'Il pouvait être dépouillé de toutes ses gloires officielles, Sa propre excellence et sa gloire personnelle n'en demeureraient pas moins intactes et entières. C'est là ce qui le rend seul propre « à soutenir la gloire » que Dieu peut mettre sur Lui. Lorsque Dieu mit des gloires diverses sur d'autres comme il le fit sur Moïse, sur Aaron, sur David ou sur Salomon, l'incapacité où ils étaient de soutenir cette gloire fut manifestée en eux tous. Et pourquoi ? Ils n'étaient que des hommes, n'ayant absolument aucun pouvoir en eux-mêmes pour se soutenir. Mais Jésus est le FILS, et « en Lui était la VIE. » Et rappelons, en passant, que la seule sécurité pour les saints, qui portent la gloire dont la grâce a fait leur gloire, est qu'ils sont unis à Lui, qui est ainsi en Sa Personne au-dessus de toute gloire. « Celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous d'un » (Héb. 2:11.)

Occuper un office de la part de Dieu est, en vérité, une responsabilité solennelle, soit pour celui qui est ainsi honoré, soit pour les autres, appelés à reconnaître l'honneur conféré de Dieu. C'est ainsi notre responsabilité de reconnaître l'office des magistrats, et de ne pas parler mal des dignités. Résister au pouvoir c'est résister à Dieu. Ceux qui sont revêtus de la dignité peuvent n'être rien, ils peuvent être les plus vils des hommes, mais l'honneur est mis sur eux de la part de Dieu, et doit être reconnu par nous. S'il en est ainsi, combien ne doit pas être affreux aux yeux de Dieu le refus de reconnaître quelqu'un des offices, des titres, des dignités, que Dieu a conférés à Son propre Fils ! Combien n'est-il pas affreux d'empiéter, en quelque manière que ce soit, sur ces offices en nous les arrogent à nous-mêmes. C'est là la dernière forme du mal qui se manifestera sous l'économie actuelle, et qui attirera l'épouvantable jugement de Dieu. C'est le reniement de Jésus Christ, le seul Seigneur Dieu, et *notre* Sei-

gneur (Jude) ; c'est-à-dire le reniement de Jésus et quant à sa gloire essentielle, et quant à sa gloire conférée et médiatoriale. Gardons-nous donc bien de tout ce qui déroge à l'honneur dû à Jésus, le Fils de Dieu : car combien n'est-il pas infiniment élevé au-dessus de tous les autres, à qui Dieu a conféré quelque dignité. Dieu dépouillera un jour les hommes de toutes les gloires qu'il leur a conférées, puis que seront-ils ? Rien. L'homme élevé en dignité est semblable aux bêtes qui périssent. Mais lorsque l'homme sera ainsi abaissé, en ce jour-là le Seigneur Jésus Christ seul sera exalté (És. 2.)

Vu l'importance du sujet, je désire m'arrêter sur le Psaume 82, pour appuyer de nouveaux arguments cette vérité, que tout honneur conféré aux hommes par Dieu les tire hors de l'obscurité ; mais que dès que cet honneur leur est ôté, ils retombent dans leur propre néant. Tandis que l'honneur conféré au Fils ne lui ajoute réellement rien : si cet honneur lui est ôté, ou s'il est méconnu par l'homme, cela ne fait qu'amener son élévation par Dieu à tous les offices dans lesquels l'homme a manqué ; « afin qu'en toutes choses Il ait la prééminence. » « Dieu assiste dans l'assemblée des forts : Il juge au milieu *des dieux*. Jusques à quand jugerez-vous injustement et aurez-vous égard à l'apparence de la personne des méchants ?... J'ai dit : Vous êtes des *dieux*, et vous êtes tous enfants du Souverain : toutefois vous mourrez comme *les hommes*, et vous qui êtes les principaux, vous tomberez comme un autre. O DIEU, lève-toi, juge la terre ; car tu auras en héritage toutes les nations. »

La relation de ce Psaume au Seigneur Jésus, telle qu'elle est indiquée dans le chapitre 10 de Jean, est très remarquable. Il avait affirmé, de la manière la plus claire, Sa propre divinité : – « Moi et mon Père sommes un » (v.30). Ce qui, dirent-ils, était se faire égal à Dieu (v.53). Ensuite, au v. 38, Jésus affirme encore la même chose, et ils cherchent de nouveau à se saisir de lui (v.39). Mais Il avait auparavant (v.34:35) fait allusion à ce Psaume, pour démontrer qu'ils auraient dû au moins le reconnaître dans son autorité et son pouvoir d'office. Ses œuvres rendaient témoignage de Lui qu'Il était l'Envoyé du Père. Non pas seulement une personne « à qui la Parole de Dieu fût adressée », mais Celui que le Père avait sanctifié et envoyé dans le monde, Celui qui pouvait dire : « Je suis le Fils de Dieu », ils auraient dû le croire à cause de ses œuvres, car Il faisait les œuvres de *son Père*, et Lui et le Père n'étaient qu'un. Quant aux autres, la Parole de Dieu leur est seulement adressée : – « J'ai dit, vous êtes des dieux. » Ils n'avaient point de dignité du tout en eux-mêmes ; ils étaient de la terre, terrestres, élevés en dignité d'office par Dieu. Mais Jésus était le FILS ; Il avait été sanctifié et *envoyé dans le monde* ; » Il était « *le Seigneur du ciel*. » Combien Jésus, le Fils de Dieu, n'est-Il donc pas infiniment distinct de tous ceux dont Dieu a dit : « Vous êtes des dieux ! » Dès le moment où leur dignité conférée leur est ôté, ils doivent mourir comme la foule vulgaire des hommes. Ils n'ont point de puissance ou de dignité essentielle et inhérente. Mais Lui était un avec le Père, Il était au commencement avec Dieu ; aussi rien ne pouvait réellement affecter sa dignité, parce qu'elle était intrinsèquement divine. Ce n'était pas la parole, à Lui adressée, qui Le faisait ce qu'Il était, quoiqu'Il eût été, il est vrai, sanctifié, et envoyé dans le monde ; c'était ce qu'Il était toujours en lui-même, qui Le rendait capable d'être envoyé et de soutenir, en lui donnant efficace, tout ce qui était mis sur Lui. Lui. Aussi, quoique, dans son humiliation, son jugement ait été ôté, toutefois Dieu lui a donné son partage parmi les grands, et Il partagera le butin avec les puissants. Cela sera manifestement vrai, quand tout pouvoir délégué et d'office sera repris des mains auxquelles Dieu l'avait confié, et que Jésus Lui-même l'exercera. Alors sera démontrée la vérité de cette parole dite de Lui : « Lève-toi, ô *Dieu*, juge la terre ; car tu auras en héritage toutes les nations. »

Le rapport qu'il y a entre les gloires personnelles et les gloires d'office du Seigneur Jésus Christ est le sujet principal de l'Épître aux Hébreux. Dans le premier chapitre, le Fils nous est présenté comme étant, et quant à sa personne et quant à ses offices, infiniment au-dessus des anges. Et c'est le Fils qui est aussi l'apôtre de notre profession. Dans le second chapitre, Il nous est présenté comme notre Souverain Sacrificateur, puis nous sommes exhortés, au chapitre troisième, à « *considérer* Jésus Christ, l'Apôtre et le Souverain Sacrificateur de notre profession. » Moïse, il est vrai, était grand. – Dieu l'avait magnifié devant Pharaon ; cependant il n'était qu'un serviteur – un homme à qui la parole de Dieu était adressée, quoique Dieu eût humilié Marie et Aaron devant lui (Nomb. 12). Mais remarquez-le : ce n'était pas seulement ses offices qui rendaient Jésus plus grand que Moïse : mais c'est Sa grandeur personnelle qui Lui donne une supériorité infinie. Il a été jugé digne d'une gloire qui surpasse autant celle de Moïse, que celui qui a construit la maison la surpasse en honneur, Car toute maison est construite par quelqu'un, et *celui qui a construit toutes choses est Dieu*. Moïse fut fidèle, comme serviteur, dans la maison d'autrui, mais Christ, comme *Fils*, est sur sa propre maison. Et de même encore, touchant la Souveraine Sacrificature : Aaron était le Souverain Sacrificateur, mais Jésus est le *Grand* Souverain Sacrificateur – plus élevé ainsi qu'Aaron, même officiellement. Mais ce n'est pas tout : c'est « *Jésus, le Fils de Dieu* », infiniment plus élevé personnellement qu'il ne l'est officiellement. « Puis donc que nous avons un *grand Souverain Sacrificateur*, Jésus le *Fils de Dieu*, qui est entré dans les cieux. » (Héb. 4.)

Après cette introduction générale, méditons sur les contrastes qui nous sont présentés dans le septième chapitre de l'Épître aux Hébreux ; afin que, connaissant l'ordre de la sacrificature, nous puissions en déduire le caractère du culte.

Ici, c'est la personne du Sacrificateur, qui nous est surtout présentée ; c'est le « *Fils de Dieu* » (Héb. 7:3), en contraste avec toute personne remplissant un office. Cela eût pu suffire ; mais il y a des contrastes, résultant immédiatement de la personne du sacrificateur, qui doivent aussi être signalés. D'après l'ordre d'Aaron, les sacrificateurs étaient des hommes qui mouraient ; mais d'après l'ordre de Melchisédec, Il est Celui qui vit – qui vit, parce qu'il est le Fils ; parce qu'il a la vie en Lui-même. Il est vrai qu'Il l'a laissée et qu'Il l'a reprise, afin qu'il pût entrer dans sa sacrificature, après avoir fait par Lui-même la purification de nos péchés.

De plus, l'ordre d'Aaron était continué par succession. Il en devait être nécessairement ainsi. Aaron était un homme dans la chair, et il fut pourvu à ce que, lors de sa mort, son fils fonctionnât en sa place, selon qu'il est écrit : « Et le sacrificateur qu'on aura oint, et qu'on aura consacré pour exercer la sacrificature en la place de son père, fera propitiation, s'étant revêtu des vêtements de lin, qui sont les saints vêtements » (Lév. 16:32). C'était par « la loi du commandement charnel » que la sacrificature de l'ordre Aaronique devait se continuer. La succession est le seul moyen que connaît l'homme, pour perpétuer quelque chose – c'est nécessairement là l'ordre humain. Le roi ne peut mourir, dit-on ; – pourquoi ? Parce que son dernier soupir place son successeur sur le trône, afin que les fonctions de la royauté ne soient jamais un seul instant interrompues. La succession est nécessairement d'après la loi d'un commandement charnel. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les hommes soient retournés à cet ordre, comme étant ce qui est le plus naturel et le plus humain. Mais Dieu a pourvu à autre chose pour son Église. – *Son Église ne connaît point de sacrificature par ordre de succession.* Le Fils est fait Sacrificateur, non selon la loi d'un commandement charnel, mais selon *la puissance* d'une vie impérissable. C'est encore ce qu'il est en Lui-même qui donne le caractère particulier à sa sacrificature. Et ce qui caractérise cette sacrificature caractérise également *l'ordre entier* de la sacrificature dans l'Église – elle n'est pas successive. La position de l'Église dans cette économie est en vie et en puissance. Il n'y a pas lieu à un commandement charnel en matière de sacrificature ou de culte, parce que la sacrificature de Christ dans le ciel se perpétue en Lui-même. Personne n'est son successeur là. – Il est « Souverain Sacrificateur *pour toujours* » – et personne ne doit remplacer le Saint Esprit dans l'Église sur la terre : « Il demeurera avec vous *éternellement*. » Si l'homme devait remplacer l'homme comme chef dans l'Église, un commandement charnel serait nécessaire ; – l'ordre ne pourrait être maintenu sans cela. Et c'est ce que l'homme a introduit dans l'Église ; mettant ainsi l'Église sous un chef humain et sous une autorité charnellement établie. Combien cela est affreux, quand l'ordre de Dieu pour son Église est la présence du Saint Esprit, distribuant des dons selon son bon plaisir ! Sous cet ordre divin, où y a-t-il place pour un commandement charnel ?

Je ne m'étonne plus de la force du langage du chapitre précédent, relativement au péché qu'il y a à se détourner de l'ordre propre et de l'espérance de l'Église, et aux terribles conséquences qui en résultent nécessairement. C'est là une subversion de l'ordre tout entier de l'économie. C'est virtuellement dépouiller Jésus de sa sacrificature, le crucifier de nouveau et l'exposer à l'opprobre. Admettre une succession sur ce point, c'est, comme conséquence nécessaire, nier l'union des croyants avec Jésus dans la puissance d'une vie impérissable ; car une telle union est entièrement incompatible avec la loi d'un commandement charnel.

Et remarquez bien le contraste : ce n'est pas d'après *la loi* d'une vie impérissable, mais *d'après la puissance* d'une vie impérissable. Le royaume de Dieu est *en puissance*, l'Esprit que nous avons reçu est l'Esprit de puissance – l'apostasie des derniers jours, à l'égard de laquelle nous sommes avertis, consistera en ceci surtout : « ayant une forme de piété, en ayant renié *la puissance*. » Aujourd'hui, il ne s'agit pas d'opposer une forme à une forme, un ordre charnel à un ordre charnel – ou lieu quelconque à un autre lieu ; mais il faut opposer la *puissance*, c'est-à-dire la vie, à *tout autre chose*. « Nous sommes la circoncision, nous qui rendons *par l'Esprit* notre culte à Dieu, et qui nous glorifions *en Jésus Christ*, et qui ne nous confions *point* en la chair. » Tel est l'Israël de Dieu, ceux qui ont le dessus avec Dieu et avec les hommes, et qui sont les plus forts.

Mais pour poursuivre le contraste, observons que les sacrificateurs selon l'ordre d'Aaron étaient, il est vrai, appelés de Dieu ; mais que Jésus a été établi sacrificateur avec serment, par Celui qui lui a dit : « Le Seigneur l'a juré et il ne se repentira point : Tu es sacrificateur selon l'ordre de Melchisédec. » La sacrificature en Israël sous la loi, comme tout le système auquel elle était liée, reposait sur le principe de la compétence des sacrificateurs pour maintenir leur position de fidélité envers Dieu. Elle était basée sur un commandement charnel, elle était conditionnelle. – Voici la parole adressée par l'Éternel à Éli : « J'avais dit certainement que ta maison et la maison de ton père marcheraient devant moi éternellement ; mais maintenant l'Éternel dit : Il ne sera pas dit que je fasse cela ; car j'honorerai ceux qui m'honorent, mais ceux qui me méprisent seront traités avec le dernier mépris. » (1 Sam. 2:30). Et le serment fait au sujet d'Éli fut le serment d'un jugement irrévocable sur sa maison (1 Sam. 3:14). Et la maison d'Éli rejetée devait être remplacée par un sacrificateur assuré ou fidèle, que l'Éternel même établirait (1 Sam. 2:35 ; Hébr. 2:17), qui ferait tout ce qui est dans le cœur et dans la pensée de Dieu ; c'est là le Sacrificateur qui est établi avec serment.

Et comme la Nouvelle Alliance est en harmonie avec ce nouvel ordre de sacrificature ! – C'est une alliance de promesse – de promesse assurée, Dieu ayant engagé sa propre puissance à la rendre effective. – Aussi, pour montrer l'immutabilité de son conseil, Il l'a confirmée en faisant intervenir le serment. (Hébr. 6:17). La Nouvelle Alliance se rattache donc à la sacrificature de Melchisédec – et toutes les deux sont établies avec serment. Ainsi qu'il est écrit : « Et par cela même que ce n'a point été sans serment qu'il a été fait Sacrificateur... ainsi l'alliance dont Jésus a été fait le garant est plus excellente. »

De plus, comme nous en avons déjà dit quelque chose, sous l'ordre d'Aaron, il y avait « des sacrificateurs en grand nombre, parce que la mort les empêchait d'être permanents. »

La souveraine sacrificature passait de l'un à l'autre, *il y avait succession*. Dieu, par un jugement, avait mis de côté, il est vrai, une branche de la famille d'Aaron, et l'avait remplacé par une autre ; mais c'était toujours une série d'hommes par lesquels la souveraine sacrificature était continuée. « Mais Jésus, parce qu'il est *permanent à toujours*, possède un sacerdoce qui ne passe point » de *l'un à l'autre*. C'est pourquoi aussi il peut sauver entièrement (depuis le commencement jusqu'à la fin de leur vie) ceux qui s'approchent de Dieu par Lui, *étant toujours vi-*

vant pour intercéder *pour eux*. » Cela nécessairement, et de la manière la plus simple, perpétue la perfection de la souveraine sacrificature selon l'ordre de Melchisédec : un personnage divinement parfait y est consacré pour toujours.

Comme il est remarquable que, dans tout ce qui était sous la loi d'un commandement charnel, la perpétuité manquait ; – il en était ainsi, et quant aux personnes, et quant aux sacrifices, et quant à l'intercession. Mais maintenant qu'il y a perpétuité quant à la personne, il en résulte qu'il y a perpétuité aussi quant à la sacrificature, aux sacrifices et à l'intercession.

Assurément la sacrificature étant changée, il doit aussi nécessairement y avoir un changement dans toute la loi et dans tout l'ordre du culte. Retourner maintenant à l'ancienne forme, qu'est-ce sinon renier virtuellement la gloire personnelle du FILS comme donnant efficace à son œuvre et à son office ? C'est comme nous l'avons déjà dit, fouler aux pieds le Fils de Dieu ! Cela doit nécessairement détourner la pensée de son ordre de sacrificature et la porter sur un autre ordre. C'est introduire des imitations humaines de figures et d'ombres autrefois données de Dieu, en donnant à ces choses une valeur qui n'est due qu'aux choses célestes elles-mêmes. – C'est abaisser du ciel à la terre le lieu du culte. C'est consacrer ce que Dieu a laissé de côté comme profane. C'est établir la forme, au lieu de laisser agir la puissance ; recherchant ainsi l'uniformité à laquelle la chair peut se plier, mais en reniant complètement l'unité dans l'Esprit, qui demeurera toujours étrangère à la chair.

Considérons donc très sérieusement ce qu'est le culte chrétien en réalité. Soit que nous regardions à notre propre position, soit que nous prenions garde au changement qui a eu lieu dans la sacrificature, nous arrivons toujours à cette conclusion : un changement entier dans l'ordre du culte est devenu absolument nécessaire. Nous avons la sacrificature d'Aaron adaptée à la loi, et celle de Christ à la Nouvelle Alliance. La sacrificature d'Aaron était *intercessionnelle*, et celle de Christ l'est aussi. L'Église est soutenue uniquement par l'intercession continue de Christ, laquelle est telle que nos besoins l'exigent. Laquelle répond à ces besoins d'une manière aussi admirable que miséricordieuse. Mais cette vérité bénie étant pleinement admise, n'est-ce pas aussi dans un sens tout différent qu'il est dit : « Un tel souverain sacrificateur *nous convenait* ? » L'intercession du grand Souverain Sacrificateur pour nous, ne durera qu'aussi longtemps que l'Église en aura besoin ; – en tant qu'elle concerne l'Église, elle doit avoir un terme ; et l'on peut bien dire que c'est un service d'Aaron continué selon l'ordre de Melchisédec. Mais si nous considérons la sacrificature de Jésus d'une manière plus générale, comme embrassant sa Personne et l'ordre entier de Melchisédec, ne trouvons-nous pas que sa sacrificature nous est convenable, non seulement à cause de nos infirmités et de nos besoins, mais aussi à cause de *cette position élevée dans laquelle sa grâce nous a placés, afin que nous retenions ferme notre profession* ?

Assurément quand l'Église n'aura plus besoin d'une sacrificature d'intercession, comme ce sera le cas dans la gloire, elle jouira de tous les privilèges spéciaux, particuliers à l'ordre de Melchisédec, savoir d'une réciprocité incessante de bénédictions et de louanges. Mais notre position est, en réalité, aussi élevée dès à présent qu'elle le sera alors ! « Maintenant nous sommes enfants de Dieu » – et les saints doivent dès maintenant connaître le Souverain Sacrificateur, convenable à leur haute dignité. Nous sommes « des frères saints, participants de l'appel céleste. » – Or ce n'est plus la sacrificature d'Aaron qu'il faut à de tels hommes : « car il nous convenait d'avoir un tel Souverain Sacrificateur. » Qu'est-ce qui nous a constitués des frères saints, participants de la vocation céleste ? Certainement ces deux choses – que le Fils a par Lui-même expié nos péchés, et que « Celui qui sanctifie, et ceux qui sont sanctifiés sont tous d'un ; c'est pourquoi Il n'a pas honte de les appeler frères. S'il n'y avait pas en eux la même vie qu'en Lui-même, Il ne pourrait pas les appeler frères. » Parce que je vis », dit-il, « vous aussi vous vivrez. » Est-il oint du Saint Esprit, eux aussi, en tant qu'ayant été purifiés par son sang et unis à Lui comme ressuscité, sont oints du même Esprit. Lui, il est vrai, au-dessus de ses semblables, mais eux, du même Esprit béni – car celui qui est uni au Seigneur est un seul Esprit. Or le souverain Sacrificateur, convenable pour une position telle que celle-là, doit non seulement être pieux, sans méchanceté, sans souillure, séparé des pécheurs, mais aussi « élevé plus haut que les cieux. »

L'ordre ancien excluait nécessairement les saints frères du saint lieu, faisant de ceux qui sont participants de la vocation céleste de simples adorateurs terrestres. Et n'est-ce pas là, en effet, ce qui se voit aujourd'hui ? Le culte devrait élever l'âme de l'adorateur à tel point, qu'elle ne connût rien entre elle et Dieu, sauf le grand Souverain Sacrificateur ; mais au lieu de cela, le rituel auquel beaucoup de saints sont assujettis, leur fait courber la tête comme un Jonc.

Mais continuons. « Un tel Souverain Sacrificateur nous convenait », qui n'eût pas chaque jour besoin, comme les souverains sacrificateurs, d'offrir des sacrifices, premièrement pour ses propres péchés, ensuite pour ceux du peuple : vu qu'il l'a fait *une fois*, s'étant offert Lui-même. Car la loi établit souverains sacrificateurs des hommes sujets à l'infirmité ; mais la parole du serment, qui vint après la loi, établit *le Fils*, qui est consommé pour toujours.

Combien Jésus, notre Grand Souverain Sacrificateur, est *différent* d'Aaron ! Tout son ministère sacerdotal actuel est basé sur le sacrifice, une fois accompli, de *Lui-même*. Cela influe sur l'ordre du culte, et le change entièrement ; car notre culte, tout aussi bien que la sacrificature de Christ, est précisément basé sur le sacrifice déjà accompli. C'est notre point de départ comme adorateurs. Nous ne sommes encore que dans le lieu profane, si nous ne nous approchons pas de Dieu, fondés sur l'expiation de nos péchés faite pour toujours par Jésus : nous ne pouvons nous prévaloir de sa Sacrificature, tant que cela n'est pas reconnu. La Grande Sacrificature ne concerne que ceux qui *se sont approchés de Dieu par Lui*. Dans quelle haute position ce sacrifice unique nous a donc placés ! aucune place *sous le ciel* n'est convenable pour le ministère de Christ ou pour notre culte. L'un et

l'autre sont proprement célestes. C'est pourquoi le culte devrait toujours nous élever là où est Jésus – le Grand Souverain Sacrificateur *qui a traversé les cieux*. Aaron fut appelé de Dieu à exercer sa Sacrificature dans le tabernacle fait de main ; mais Jésus a été appelé de Dieu à Sa Sacrificature *dans les cieux, le vrai tabernacle*, et nous sommes faits *participants de la vocation céleste*. La dignité de Sa Personne, l'essence de son Ministère Sacerdotal, et le lieu où il l'exerce, se réunissent pour proclamer la nécessité d'un changement dans la loi et dans l'ordre du culte. La loi est parfaitement en harmonie avec son rituel et son culte, mais elle n'a *rien amené à la perfection* ; – elle portait sur son front des marques évidentes d'infirmité. Il y a une grande force de contraste dans le dernier verset ; ce ne sont pas simplement des hommes en contraste avec le Fils, *mais des hommes sujets à l'infirmité*. Ainsi la parole du serment est aussi dans une admirable harmonie avec Sa Sacrificature et son ordre ; mais entremêler les deux choses comme l'Église l'a fait et le fait encore, c'est introduire la plus affreuse confusion. Par là Jésus est privé de l'honneur qui lui appartient, et les saints de leur privilège.

Rappelons que, sous la sacrificature lévitique, il n'y avait rien qui pût autoriser personne, ni sacrificateur ni homme du peuple, à suivre Aaron au-dedans du voile. Aaron, sous ce rapport, n'avait *point de compagnons*. Maintenant le Fils aussi prend cette place d'Aaron. – Lui *seul* porte le sang, dans le sanctuaire. Il n'a *point de compagnons* en aucune partie de l'œuvre de son sacrifice, ni pour offrir le parfum. Mais *Il a des compagnons dans le lieu de son ministère*. Sous la Sacrificature lévitique, il n'y avait aucune communion, *même quant à la place*, entre le peuple et les sacrificateurs ; – ils adoraient dans des lieux différents ; mais maintenant tout est changé, car l'ordre actuellement introduit est celui dont il est dit : « Celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés, sont tous d'un. » Nous sommes un *en vie*, et par conséquent identifiés, quant à notre position, avec Jésus Christ. Il peut dire dans le ciel même : « Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés. » Il y avait, il est vrai, le grand principe de représentation dans la Sacrificature Lévitique. – Aaron portait les noms des tribus d'Israël sur ses épaules et sur son cœur ; mais il *n'y avait pas une union* véritable. Elle ne pouvait pas exister ; et même en supposant qu'elle eût pu avoir lieu, de quel avantage aurait-elle été – cette union avec un homme sujet à l'infirmité ? Mais maintenant que nous avons un Souverain Sacrificateur tel que le Fils, dans la puissance d'une vie impérissable, et que Celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous d'un, il est évident que le privilège d'avoir Jésus non seulement comme notre représentant, mais comme Celui avec lequel nous sommes unis – doit apporter un changement complet quant à l'ordre tout entier du culte.

Pouvons-nous trouver un langage qui dépeigne mieux le danger de retourner aux ordonnances, ou de rétablir sur la terre une sacrificature entre le Grand Souverain Sacrificateur et ses compagnons, que celui qui se trouve dans les chapitres 6 et 10 de l'Épître aux Hébreux ? Ces passages ne sont-ils pas de nature à faire impression sur ceux qui les entendent de nos jours ? Et pendant notre pèlerinage à travers le désert, peut-il y avoir pour nous une occupation plus bénie, plus propre à élever nos âmes au-dessus de la poussière, et à nous faire marcher en esprit dans les parvis célestes – que de considérer l'Apôtre et Souverain Sacrificateur de notre profession, Christ Jésus ?

Frères saints, le traité que vous venez de lire se rattache beaucoup plus directement au sujet du culte que vous ne le pensez peut-être ; car nous ne pouvons rendre un culte réel et acceptable, qu'autant que nous ne laissons rien se placer entre nos âmes et notre Grand Souverain Sacrificateur. C'est ce qu'il est, et non ce que nous sommes que nous avons à considérer. Et sommes-nous jamais plus véritablement élevés nous-mêmes, que lorsque nous l'exaltons ? N'est-il pas des plus pratiquement vrai dans ce sens aussi, que celui qui s'abaisse sera élevé ?

Le témoignage des disciples, vol. 1, p. 1, 49, 97, 289